PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.
MEILLEURES FABRIQUES,
PRIX LES PLUS BAS,
CONDITIONS LES PLUS FACILES.
715 RUE DU CANAL.
GRUNEWALD.

VENTES A L'ENCAN.

LAYMAN KENYEY AND BOZE Lt'd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme B. Berger vs ses créanciers.

No 56,251—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

L. M. Layman, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. Geo. H. Théard, juge, en date et signé le 4 décembre 1898, je procéderai à vendre JEUDI 29 décembre 1898 à 11 h. A. M., son magasin, nouveau No 404 rue Camp —son stock et tier de tables, stoves, installations, actif, etc., à être vendu au plus haut enchérisseur et sans égard de l'appraisement sera entièrement offert en bloc.

Conditions—Comptant.

18 dec—18 22 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du vapeur "Lynn J."

A. F. Bultmann vs Frank Ottendorfer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,249.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 3 janvier 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La coque et le corps du vapeur ou navire "Lynn J.", ensemble avec tout et particulièrement les machines à vapeur, bouilloires, machines, bateaux, ancres, câbles, poulies, meubles et tous les autres accessoires là dessus en dépendant et y appartenant—comme il se trouve maintenant mouillé dans le fleuve Mississippi—côté du Cinquième District, tout près de l'attérissage du bateau passeur de la rue du Canal.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Gabriel Fernandez, Jr., avocat pour le plaignant.

2dec—2 3 9 16 23 30 janv 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Cinquième District.

Connue comme le No 439 rue Washington (maintenant Wayne), entre les rues Alix et Eliza (la rue du fondétant la rue Webster).

W. C. Faust et James McRacken, receveurs, etc., vs Mme Dollie Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,021—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 décembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 73, borné par les rues Washington, Webster, Alix et Eliza, et désigné comme lot No 19, et mesurant trente-trois pieds de face à la rue Washington, sur cent vingt neuf pieds six pouces et six lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Eliza, et cent vingt-neuf pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel et Hart, avocats pour les plaignants. 26 nov—26 27—déc 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

La propriété No 1172 rue du Camp.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, le 27 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 21 novembre 1898 in re, succession de Catherine Niedergang, épouse de J. M. Jacquier. No 42,826 du dossier de la dite cour, il sera vendu aux enchères publiques:

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Magasins, Camp et Gaennié désigné par la lettre B, sur un plan par Joseph Pilié, daté le 26 avril 1833 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue du Camp sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec les améliorations connues comme le No 1172 rue du Camp.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Zach Spear, notaire.

22nov—22 27—déc 4 11 18 25 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment de meubles de maison, etc., et d'un piano.

Gustave Seeger vs Mlle Wilhelmina Feldner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57 267—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 décembre 1898, à midi, de la propriété ci-après désignée, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un lot assorti de meubles de maison, effets mobiliers, divers, d'après l'inventaire enregistré ainsi qu'un piano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. E. Rainold, avocat pour le plaignant.

14 déc—14 20 24 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jean Baptiste George Déjan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58 052—Division A—Attendu que Joseph Augustin Déjan a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Baptiste George Déjan, décédé intestat, avis est, par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Robert J. Maloney, avocat. Greffier.

18 déc—18 22 27

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ

COMMERCIALE DE CHOIX

à proximité du fleuve

Dépôts de chemins de fer, Raffinerie et Hangars, et touchant à la Crescent City Rice Mill Company, connu comme

LE MAGASIN EN BRIQUES

DE VALEUR

A QUATRE ETAGES,

No 515 rue Toulouse, entre les rues Decatur et Chartres,

—ET LES—

Deux grands et substantiels MAGASINS

en briques à trois étages, Nos 512 et 516 rue Jefferson,

S'étendant et contigus dans le fond au susdit magasin de la rue Toulouse. Splendide localité pour le débit des marchandises en gros, Entrepôts ou autres industries nécessitant des terrains spacieux avec améliorations substantielles.

In re Crescent City Rice Mill Co. versus leurs créanciers.

No 51,809—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le JEUDI, 29 décembre 1898, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A (maintenant en congé), en date du 20 septembre 1897, dans l'affaire et pour le compte du Crescent City Rice Mill Company vs leurs créanciers, il sera vendu à l'encan—

1o Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Décatur, Chartres et Jefferson, désigné par le numéro 6 sur un plan de Bugeret le 28e jour de mars 1829 et annexé à un acte passé pardevant Félix De Armas ancien notaire le 18 mai 1831, le dit lot mesurant 26 pieds 3 pouces de face à la rue Toulouse sur 79 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne des lots 3, 4 et 5 et 79 pieds 9 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté et 26 pieds 3 pouces de largeur dans le fond. Les améliorations connues par le numéro municipal 515 rue Toulouse.

2o Un autre lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 7 attaché à un acte passé le 26e jour de mai 1829 pardevant Félix De Armas ancien notaire, mesurant en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Jefferson par une profondeur de 59 pieds 8 pouces, borné par les lots 1 et 2 et partie du No 3 sur un côté et sur l'autre par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Solomon Sagerdote.

3o Un autre lot de terre dans les mêmes district et ilet que les susdits, désigné par le No 5, sur un plan de J. Pilié, en date du 8 décembre 1830 et annexé à un acte passé pardevant F. de Armas, ancien notaire, le 17 décembre de la même année, le dit lot mesurant en mesure américaine, 28 pieds de face à la rue Jefferson, 68 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne séparant de la propriété anciennement appartenant à S. Hermann, et 68 pieds 11 pouces sur la ligne séparant du lot No 1, et l'allée ici mentionnée, et 28 pieds sur la ligne du fond, le séparant de la propriété appartenant à P. Avegno, avec l'usage d'une allée commune, désigné sur ledit plan, mesurant 4 pieds de face à la rue Jefferson par 51 pieds 7 1|8 pouces.

Les améliorations sur les lots 2e et 3e décrits consistent en les magasins en briques à trois étages Nos 512 et 516 rue Jefferson.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance en un et deux ans (crédit la balance s'il y en a) payable avec intérêt à 8 0|0 d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final; ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley, notaire. Un dépôt de 10 0|0 sera requis au moment de l'adjudication.

27 nov—27—déc 4 11 18 25 29

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'IMPOSANTE PROPRIETE

Située sur Une des Meilleures Avenues dans

La Partie Supérieure du SIXIEME DISTRICT.

Nos 37,447 et 19,449. Successions consolidées

Dans l'affaire de la succession de John et Elizabeth Willig.

Cour Civile de District—Division A.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur—bureau No 636 Place Commerciale.— Il sera vendu JEUDI, 29 décembre 1898 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 21 novembre 1898, la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

1o Lot No 10, dans l'ilet No 204, dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Berlin, Magasins, Milan et Constance, et mesurant 30 pieds de face à la rue Magasins par une profondeur de 115 pieds, entre lignes parallèles.

2o Lot No 11 dans le même district et ilet, touchant au dit lot No 10, et mesurant 30 pieds de face à la rue Magasins sur 115 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Cette propriété est immédiatement en face de toutes les maisons de commerce, et dans le voisinage immédiat sont: marchés, écoles, églises et toutes les commodités qui sont essentielles pour un placement rémunérateur.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, la balance en un ou deux ans, garantie par lien du vendeur et privilège et hypothèque spéciale, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de date jusqu'au paiement, l'acquéreur assumant les taxes de 1898 en sus et au dessus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

26nov—26 27—déc 1 4 8 15 18 22 à date

Succession de Mlle Elizabeth Hagan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,132—Division B—Attendu que Mme Veuve Maty A. Pike a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mlle Elizabeth Hagan, décédée intestat, avis est, par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
24 déc—24 28—2 jas Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 57,138—Division E, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Mary E. McNeil et als. vs James P. Bowlen et als.

VENTE EN PARTAGE.

Splendide résidence à deux étages: bien située 1724 avenue Jackson, entre Magasins et Camp.

A proximité de toutes les commodités telles que chars électriques, etc., prête pour ne occupant, sur le côté de l'ombre d'une avenue bien pavée.

JEUDI, 12 JANVIER 1899,

A MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune.

PAR W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau 812 rue Commune, bâtisse Hannen—En vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 18 novembre 1898, et signé le 28 novembre 1898, dans l'affaire de Mary E. McNeil et als vs James P. Bowlen et al., dossier No 57,138, le dit ordre étant à moi adressé, je procéderai à la vente à l'encan—

Un certain lot amélioré, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Camp et Magasins, le dit lot étant composé de tout le lot No 22 et une partie du lot No 23 du dit ilet et désigné sur un plan fait par C. A. Hedin, voyer, le 15 avril 1848, déposé comme plan No 35 en l'étude de J. R. Beard, notaire. Le lot No 22 mesurant à peu près 32 pieds 5 pouces et 3|4 d'une ligne de face à la rue Jackson par 128 pieds 10 pouces et 3 1|2 lignes de profondeur entre lignes parallèles et la portion du lot No 23 mesurant 4 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 1,2 lignes de profondeur entre lignes parallèles et est près du côté le plus près de la rue du Camp et touchant le lot No 22.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages ayant corridor, salons, salle à manger cuisine, chambres de bains et cinq chambres à coucher. La maison est maintenant prête pour un occupant, les clefs sont à nos bureaux.

Conditions — Un tiers au plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans de crédit à 8 pour cent d'intérêt avec tous et les clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente pardevant Felix J. Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur déposera 10 pour cent du prix de son enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

10 déc—10 11 18 25 — janv 1 8 9 10 11 12

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur comme revenu dans l'affaire de la ci-devant de Mme Barbara Doll, No 56,344 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—Le MARDI, 10 janvier 1899, à midi, à la Bourse, No 840 rue Commune, où les plans sont exhibés pour les dimensions et amples renseignements, conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date et signé le 13 juin 1898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à William H. Fitzpatrick, d'annoncer et de vendre aux enchères publique, après les délais usuels, et légaux la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chartres (autrefois Moreau), Decatur (autrefois Victoire), Mandeville et Espagne, ladite portion de terre mesurant vingt sept pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Mandeville, sur une profondeur en façade sur la rue Chartres (autrefois Moreau), de quatre-vingt quatorze pieds, le tout en mesure américaine et désquelles deux rues elle forme l'encoignure, étant la portion de façade du lot de terre désigné par le numéro un sur un plan dressé par C. A. Hedin, ancien architecte et ingénieur civil daté le 22 avril 1848 et dénoué en l'étude de Lucien Herman, autrefois un notaire dans cette ville, pour référence.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue; les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes sur la propriété pour l'année 1898 en plus et au dessus du prix d'adjudication, et déposer 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Robt. P. Upton Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 dec—4 11 18 25—jan 1 8 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cette Très Rémunérative Propriété,

Cottage Double Nos 2228 et 2230 rue Sud Robertson, entre Jackson et Philip, et borné par la rue Freret.

Dans l'affaire de la succession de Elizabeth Brennan, épouse de Bernard Brady.

No 57,439 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 3 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, Nos 840 et 842 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 28 novembre 1898 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, d'annoncer et de vendre, après les délais usuels et les annonces, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Saint Robert (anciennement Louisiana), Jackson, Philip et Freret, désigné comme lot No treize (No 13) mesurant trente (30) pieds de face à la rue Sud Robertson sur cent trente huit (138) pieds six (6) pouces et cinq (5) lignes de profondeur entre ligne parallèles d'après un plan fait par C. F. Zimple, voyer, daté le treize avril 1835 et déposé en l'étude de C. Duarnas, ancien notaire public en cette ville.

Les améliorations consistent en un cottage double portant le numéro municipal ci-dessus, et contenant quatre chambres de chaque côté, avec citernes, étables, hangars, etc.; couvert en ardoise, en bonne condition, et avec banquettes en briques, rapportant un revenu annuel de $240.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'opt ou de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans et reconnaissance par billets provisoires exécutés par les acquéreurs avec huit pour cent d'intérêt ajouté et garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1898 en plus et au dessus du prix d'adjudication, et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

29nov—29—déc 4 11 18 25—janv 1 2 3

Succession de Annie Winterholler, femme de Jacob Siesung.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,103—Division D—Attendu que Jacob Siesung a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Annie Winterholler, femme de Jacob Siesung, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
21 déc—21 25 30 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Vacante de Valeur,

Près du City Park.

Succession de Pierre N. Canteron.

No 50,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 842 rue Commune, le MARDI, 10 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera positivement vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 décembre 1898, et rendu dans la susdite succession—

1o Une certaine portion de terre encoignure des rues Alexander et Orléans, composée des parties des lots Nos 10 et 12, dans l'ilet borné par les rues Alexander, Orléans, Ste Anne et Murat, mesurant 21 pieds 4 pouces 4 1|2 lignes de face à la rue Alexander sur 62 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et de façade à la rue Orléans. La rue Alexander est parfaitement pavée et est la principale rue pour se rendre au Parc de ville.

ILET ATTENANT AU CITY PARK.

2. Une portion de terre, de forme irrégulière, dans le Deuxième District de cette ville, sur le Côtsu de la Métairie, borné par le Chemin de la Métairie, les rues St Pierre, Toulouse et Anthony, et l'arrière de (le City Park) la propriété appartenant autrefois à Louis Allard, mesurant 409 pieds 2 pouces et 6 lignes de face au Chemin de la Métairie, 731 Pieds 3 pouces et 2 lignes sur la rue Anthony, 74 pieds 9 pouces 7 lignes sur la rue Toulouse, et 374 pieds 11 pouces sur a ligne du fond, formant la ligne de démarcation entre le Faubourg Jackson et la propriété de Louis Allard, maintenant le City Park.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Actes de vente pardevant Fred Zenigel, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

10 dec—10 11 18 25 - jan 1 8 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Enviable Résidence

—ET—

Demi ilet de terre dans le

SEPTIEME DISTRICT

In re Mme Caroline Springer, femme de Lazie, vs John Springer.

No 57,672—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 832 rue Commune—MARDI, le 17 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 23 novembre 1898, et signé le 1er décembre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

L'enviable résidence à 2 étages et la moitié de l'ilet de terre, encoignure des rues Cambronne, Joliet et Neuvième contenant 9 chambres, grenier, hangar, citerne, puits, etc; décrits comme suit:

1o Une certaine pièce ou portion de terre avec toutes les bâtisses et etc., qui s'y trouvent, située dans le Septième District de cette ville et dans l'ilet No 207, autrefois partie de l'ilet original No 149 lequel était compris entre les rues Cambronne, Jefferson (maintenant Joliet) Neuvième et Dixième; ladite portion de terre est désignée sur le No 4 sur le plan par G. H. Grandjean, député voyer de ville, le 1er octobre 1890, annexé à un acte pardevant Fred Deibel, notaire, le 23 septembre 1891, et mesurant en conséquence 150 pieds 1 pouce de face à la rue Neuvième, 163 pieds sur la rue Cambronne, la même sur a ligne du lot No 5 et 151 pieds 1 pouce sur la ligne du lot No 3.

2o Une autre portion de terre dans le même ilet, désignée par le No 5, et mesurant d'après ledit plan 163 pieds à la rue Joliet; la même mesure sur la ligne du lot No 4; 150 pieds 1 pouce de face à la rue Neuvième et la même mesure sur la ligne du lot No 6 et formant l'encoignure des rues Neuvième et Joliet.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, billet spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt [à 8 0|0 par an du jour de la vente; l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation; la police d'assurance devant être transférée et l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent pour couvrir les frais de procès pour l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred Deibel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

JOS. T. WALTON, avocat.

15 déc—15 22 29 - Jan 5 10 17

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour effectuer un partage

MARDI LE 10 JANVIER 1899.

Propriété de Choix du Troisième District.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur—Bureau No 629 rue Commune, le MARDI, 10 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près de la rue Baronne, en vertu de et en obéissance à un jugement rendu le 5 décembre 1898 et signé le 9 décembre 1898 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée Mme Veuve Phil p Voland vs Anthony Duvic et als No 57,437 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique il sera vendu la suivante déc ire propriété, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 19 borné par l'avenue Jourdan, Ste Claude, Romparts et la rue projetée Sceurs, ladite portion de terre est divisée en vingt-sept lots, désignés par le No Sept à trente-trois inclusivement et mesurant en mesure américaine en tout cent quatre-vingt seize pieds, sept pouces et cinq lignes de face sur ladite rue projetée Sœurs. Trois cent pieds de face à la rue St Claude, sept pouces et cinq lignes de face à l'avenue Jourdan, cent cinquante pieds de face à la rue Remparts, deux cents pieds sur une ligne parralèle à ladite rue projetée Sœurs et l'avenue Jourdan, et le séparant d'une autre portion dudit ilet et cent cinquante pieds sur une ligne parallèle aux rues St Claude et Remparts. Les améliorations consistent, 1o Un Cottage ensemble non contenant quatre chambres, cuisine, hangar, citerne, etc., et connu par le No 1038 avenue Jourdan.

2o Un cottage simple en bois, contenant quelques chambres et cuisine, hangar, grange, citerne, etc., le tout en assez mauvais quatre suites. Les lieux sont connus par le No 1036 avenue Jourdon.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, attesté par des billets de l'acquéreur garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; et tous les autres clauses usuelles de sécurité et portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet Esq notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 dec—10 11 18 25—jan 1 8 9 10

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LA CONSTABLE.

Justin Poijoulet vs Veuve B. Croquin.

PREMIERE COUR DE LA DE LA Nouvelle-Orléans—No 38,158—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux situés coin des rues Sycamore et Adams, dans le Septième District de cette ville, le MARDI, 27 décembre 1898, à 11 heures A. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

12 vaches, 1 taureau, 2 chevaux, 1 cochon, 1 veau, 2 charrettes, 1 charrette à lait, 2 jeux de harnaise, 1 armoir, 1 toilette, 1 lavabo.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire déposé en mon bureau

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.

16 dec—16 22 27

VENTES A L'ENCAN

Macon, Denis & Kernaghan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE PASCAL LESTELLE.

No 57,405—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 26 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu de deux ordres en date du 14 décembre 1898 et 19 décembre 1898 et un ordre supplémentaire en date du 21 décembre 1898, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division "B", dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites à savoir—

1o Deux certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, faubourg Plaisance, ilet avenue Louisiane, Delachaise, Magasins et Constance, désignés par les lettres "A" et "B" sur un plan annexé à un acte passé pardevant J. R. Legier, notaire, et mesurant chacun conformément au dit devis 26 pieds 6 pouces 2 3-12 lignes de face à l'avenue Louisiane par 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le lot "B" forme l'encoignure de l'avenue Louisiane et de la rue Magasins ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent vendus suivis au bail expirant le 31 mai 1899, avec priviléges de deux ans, au taux de $40 par mois pour 4 mois, $50 par mois pour 8 mois, faisant $560 par an.

2o Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Conti, St Louis et Bourbon, désigné par la lettre "W" sur un plan dressé par A. de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879 et conformément auquel ledit lot mesure 62 pieds 4 pouces 1 ligne de face sur la rue Dauphine par une profondeur de 80 pieds 1 pouce 4 lignes et entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Se vendant au taux de $468 00 par an.

Termes et conditions—Pour la propriété premièrement, troisièmement quatrièmement et cinquièmement décrite, un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, à un crédit de 1 et 2 ans, pour des billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèque, avec liens et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final.

Sur toute la propriété secondement décrite comptant.

Sur toute la propriété, les acquéreurs assument les taxes dues et exigibles en 1899, en plus et au-dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

La possession de la propriété sera donné à la signature des actes de vente. Le loyer des dites propriétés sera collecté et appartiendra à la succession jusqu'à la signature des actes de vente.

Actes de vente pardevant John R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs, lesdits actes devant contenir les clauses usuelles de sécurité.

Ainsi, à 10 heures A. M., au local encoignure des rues Levée et Nuns, les meubles qui s'y trouvent, comme par inventaire, sur des conditions comptant.

25 déc—25—jan 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES DOUBLES,

ECURIE ET LAITERIE.

Encoignure S. E. des Rues Dufossat et S. Remparts.

Un Placement de Valeur et une Chance pour une Spéculation Profitable.

Succession de Mme Vve Jeanne Marie Duffard.

No 57,172—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI le 29 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 23 novembre 1898, de l'Hon Fred D. King juge de la susdite Cour, Division "B" dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété, à savoir:

Six certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dufossat, Soniat, Divadée et S. Remparts, désignés par les Nos 17, 18, 19, 20, 21 et 22, sur un plan par C. A. Hedin, architecte, le 25 mars 1883, déposé en l'étude de T. Guyot, ancien notaire en cette ville, comme plan 278; d'après lequel dit plan lesdits lots mesurent comme suit: Les lots 17, 18, 19 et 20 sont contigus et mesurent chacun 31 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Remparts, sur une profondeur de 95 pieds 4 1|2 pouces. Le lot No 20 formant l'encoignure des rues Sud Remparts et Dufossat. Les lots Nos 21 et 22 sont contigus et mesurent chacun 28 pieds de face à la rue Dufossat, sur une profondeur de 125 pieds. Le terrain mesurant ensemble 151 pieds 4 1|2 pouces de face à la rue Dufossat sur 125 pieds de profondeur et façade à la rue Sud Remparts et entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent:

1. Un magasin et résidence en bois à un étage Nos 1735 et 1739 rue Dufossat et No 5128 rue Remparts, à l'encoignure desdites rues, contenant magasin et 5 chambres.

2. Un cottage double à un étage en bois Nos 1729 et 1731 rue Dufossat contenant 5 chambres.

3. Une grande écurie en bois sur la rue Dufossat.

4. Une écurie en bois sur la rue Remparts.

5. Citernes, hangars, barrières, trottoires en briques etc.

La propriété est à un ilet d'une ligne de chars à deux rails et à trois ilets de l'avenue St Charles, et dans un voisinage bien amélioré, et juste au-dessous la rue Soniat et pavée. Soit pour affaires ou spéculations celà laiera.

Conditions—Comptant, 10 pour cent du prix d'achat requis comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

27 nov—27—Dec 4 11 18 25 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à douze mois de crédit

D'une propriété de valeur et améliorée dans le Premier District,

Mardi, le 27 décembre 1898.

James Jackson vs Mme M. A. Wade.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52 835—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 décembre 1898, à midi, de la propriété ci-après